



Entreprise en liquidation judiciaire

Par **franc**, le **14/02/2024** à **11:05**

Bonjour.

Depuis 3 ans, j'ai l'habitude de commander sur un site de vente par correspondance à Stuttgart en Allemagne.

Aujourd'hui quelques internautes signalent ce site en liquidation judiciaire.

Pourtant, ce site continue de vendre ses produits.

Comment savoir si le site est bien en liquidation judiciaire ?

Si tel est le cas, cette entreprise a t-elle le droit de continuer son activité vers la clientèle ?

Merci pour vos futures réponses.

Par **Marck.ESP**, le **15/02/2024** à **07:56**

Bonjour et (re)bienvenue...

Première chose, éviter de passer des commande tant que vous n'avez pas éclairci la situation du site.

Ensuite, vous renseigner auprès du registre du commerce Allemenad, le "Handelsregister", qui est le registre du commerce allemand.

Peut-être pourrez vous passer par ce registre via des plateformes en ligne, en tout cas, bonne chance !

<https://www.unternehmensregister.de/ureg/?submitaction=language&language=fr>